

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

UNIVERSITE DE LIMOGES

(Membre de la COMUE "Université confédérale Léonard de Vinci")

**DIPLÔME D'ETAT DE DOCTEUR EN MÉDECINE**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et D. 613-7 ;

Vu l'arrêté du 15 octobre 2015 relatif à l'habilitation de l'UNIVERSITE DE LIMOGES à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par M. PIERRE DUCHESNE DE LAMOTTE, né le 7 juillet 1987 à SCHOELCHER (972) ayant soutenu le 8 décembre 2017 avec succès une thèse devant le jury constitué au sein de l'université ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le **DIPLÔME D'ETAT DE DOCTEUR EN MÉDECINE** est délivré par l'UNIVERSITE de LIMOGES  
à M. **PIERRE DUCHESNE DE LAMOTTE**

au titre de l'année universitaire 2016-2017

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 10 juillet 2018

*Le titulaire*

*Le Président de l'Université*



Alain Célérier

N° LIMOGES 13717539

/2018201605435

*La Rectrice d'Académie,  
Chancelière des universités*



Christine GAVINI-CHEVET